
Termes de référence

Objet : Expert en appui à la planification communale EAH

Structure bénéficiaire : Commune Urbaine de Fianarantsoa

Mission : Renforcement des capacités du service projet de la Commune Urbaine de Fianarantsoa en planification du secteur Eau, Assainissement et Hygiène (PCDEAH)



Table des matières

1. Le projet TADY	2
2. La structure bénéficiaire	3
3. Objectifs de la mission	3
4. Résultats attendus	4
5. Méthodologie.....	4
6. Ressources nécessaires	5
7. Livrables	5
8. Profil de l'expert.....	5

1. Le projet TADY

Le projet **Tantsoroka ho An'ny Diaspora (TADY)** vise à appuyer la mise en œuvre d'une partie du plan d'action de la LPNED. Le projet est basé sur un accord tripartite entre l'Agence Française de Développement, Expertise France et le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) et sur une modalité de délégation de fonds de l'AFD à EF. Ce projet, d'un montant de 7 000 000 EUR, a une durée de mise en œuvre de 4 ans. En tant que bénéficiaire de contrats de subvention signés avec le chef de file (EF), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et l'Institut pour la Recherche sur le Développement (IRD) participent à la mise en œuvre du projet.

L'objectif général du projet est de créer les conditions favorables à la mobilisation de la diaspora pour le développement socio-économique de Madagascar. Il s'articule autour de trois composantes :

- **Composante 1 - Volet assistance technique** visant à contribuer au renforcement des capacités des acteurs institutionnels afin de piloter et rendre compte de la mise en œuvre de la LPNED.

L'objectif de cette composante est d'accompagner le MAE dans le pilotage stratégique et opérationnel du déploiement de la LPNED. Les capacités du personnel de la DDIAQM ainsi que du réseau consulaire seront renforcées notamment sur les aspects de suivi-évaluation, communication et l'élaboration d'une offre de services pour la diaspora malagasy.

- **Composante 2 - Volet développement local** visant à valoriser le capital social, économique et culturel de la diaspora malagasy

L'objectif de cette composante est de constituer et pérenniser des mécanismes favorisant la mobilisation de la diaspora malagasy pour le développement social, économique et culturel du pays. L'appui au secteur associatif sera concrétisé via une facilité de co-financement de projets de développement local. La mobilisation du capital humain de la diaspora se fera par le biais de deux dispositifs complémentaires (volontariat et expertise).

- **Composante 3 - volet recherche et capitalisation** visant à mettre en place un dispositif de développement des connaissances.

L'objectif de ce dispositif sera de documenter les décisions opérationnelles du projet ; alimenter le pilotage de la LPNED ainsi que le dialogue des politiques publiques sur les enjeux Migrations, Diaspora, Développement.

De manière transversale, le projet soutiendra et valorisera l'engagement des femmes de la diaspora et cherchera à agir sur les inégalités de genre à travers les trois composantes du projet.

Le dispositif Expert'Izy

Dans le cadre de la **Composante 2, Résultat 2.3. du projet TADY**, le dispositif **Expert'Izy** vise à promouvoir, au travers de missions d'expertise, le transfert des compétences et des savoir-faire, ainsi que le renforcement des capacités des ressources humaines au sein des structures bénéficiaires, en s'appuyant sur la solidarité et l'engagement citoyen de la diaspora malagasy vers Madagascar.

La mobilisation des compétences de l'expertise hautement qualifiée de la diaspora désigne un processus par lequel des talents et experts¹ disponibles et mobilisables, établis à l'étranger et justifiant d'une expérience confirmée et d'une formation de référence, sont impliqués dans le développement économique, social et institutionnel de leur pays d'origine. Cette approche repose sur l'idée que la diaspora constitue une ressource stratégique en raison de son savoir-faire, de son expérience internationale et de ses réseaux, pouvant ainsi jouer un rôle important en tant qu'acteur du développement et bien au-delà des simples transferts financiers.

2. La structure bénéficiaire

La Commune Urbaine de Fianarantsoa (Mairie de Fianarantsoa), située dans la Région Haute Matsiatra, a engagé un diagnostic de son Plan Communal de Développement en Eau, Assainissement et Hygiène (PCDEAH) afin de disposer d'un outil de connaissance, de planification et d'aide à la décision pour le développement des services EAH sur son territoire.

La mission d'expertise intervient au moment où les données issues des enquêtes et diagnostics sont progressivement produites et doivent être transformées en informations utiles à la décision. Elle vise à accompagner les agents communaux – notamment ceux du service projet et du bureau eau et assainissement – dans l'exploitation et l'analyse de ces données, l'identification et la hiérarchisation des problématiques EAH, puis leur traduction en orientations, actions et priorités intégrées au PCDEAH.

Au-delà de la finalisation du document, l'enjeu est de permettre au service projet de disposer des méthodes et outils nécessaires pour analyser les données, actualiser le PCDEAH et suivre sa mise en œuvre de manière autonome après la mission.

La mobilisation d'un expert de la diaspora permettra de mettre à disposition une expertise spécialisée dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, de favoriser le transfert de compétences vers les équipes communales et d'accompagner directement la finalisation d'un outil de planification structurant pour la Commune.

3. Objectifs de la mission

Objectif général

À travers le dispositif Expert'lzy, la Commune Urbaine de Fianarantsoa fait appel à l'expertise de la diaspora Malagasy pour renforcer les capacités de son service projet et de son bureau eau et assainissement à analyser, planifier et piloter le secteur Eau, Assainissement et Hygiène, et pour appuyer la finalisation et l'utilisation opérationnelle du PCDEAH.

Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'expert identifié contribuera à :

- Renforcer les capacités du service projet et du bureau eau et assainissement de la Commune dans l'analyse, la planification et le pilotage du secteur Eau, Assainissement et Hygiène ;
- Aider à la finalisation et à l'utilisation opérationnelle du PCDEAH sur la base des données, enquêtes et diagnostics disponibles ;

¹ L'emploi du genre masculin dans ces termes de référence n'affecte en aucun cas l'inclusivité de l'annonce ; il est uniquement adopté pour en faciliter la lecture.

- Transmettre des méthodes et outils permettant une actualisation et un suivi autonomes du PCDEAH après la mission.

4. Résultats attendus

À l'issue de la mission, les résultats suivants sont attendus :

- Les agents concernés maîtrisent les principales méthodes de structuration, contrôle, traitement et analyse des données EAH ;
- Les agents sont capables d'interpréter les résultats des enquêtes et diagnostics, d'identifier les problématiques et d'en analyser les causes ;
- Les agents savent hiérarchiser les besoins et définir des priorités d'intervention sur la base de critères explicites ;
- Les agents sont capables de traduire un diagnostic en orientations, actions et fiches-projets intégrables dans le PCDEAH ;
- Le PCDEAH est consolidé et finalisé sur la base des données disponibles et des travaux réalisés pendant la mission, dans la limite du temps et des données disponibles ;
- Les agents disposent de méthodes, outils et supports leur permettant d'actualiser et de suivre le PCDEAH de manière autonome.

5. Méthodologie

Calendrier estimatif

L'expert effectuera une mission de **2 à 3 semaines au mois de Novembre**, à Fianarantsoa Madagascar. Le nombre de jours réels et le calendrier final seront fixés dans le cadre d'un plan de travail élaboré entre l'expert et les structures bénéficiaires. Ce plan de travail sera élaboré en amont de la mission et permettra de préciser les différentes étapes, méthodologies et modalités d'intervention de l'expert.

Activités prévues

Pendant cette période, les activités suivantes sont prévues et peuvent faire l'objet de précisions dans le cadre du plan de travail :

Phase 1 – Cadrage et diagnostic

Prise de connaissance des données, enquêtes et diagnostics déjà réalisés dans le cadre du PCDEAH ; consolidation des pratiques et outils existants au sein du service projet et du bureau eau et assainissement de la Commune.

Phase 2 – Renforcement des capacités

Organisation et animation de quatre modules de formation portant notamment sur l'analyse des diagnostics, l'identification des problématiques et la priorisation des besoins, ainsi que sur la transformation des problématiques en actions et en programmation EAH.

Phase 3 – Accompagnement pratique

Réalisation de travaux pratiques à partir des données réellement collectées dans le cadre du PCDEAH, des enquêtes et des diagnostics en cours ; accompagnement des agents dans l'analyse

et l'interprétation des résultats, leur traduction en problématiques, priorités et actions, et leur intégration dans le PCDEAH.

Phase 4 – Capitalisation et transfert

Transmission des méthodes et outils nécessaires à l'autonomisation du service projet pour l'actualisation et le suivi du PCDEAH ; restitution des principaux résultats et recommandations en vue de pérenniser les acquis.

L'approche méthodologique devra être participative, pratique et adaptée au contexte local. Les outils conçus durant la mission devront permettre à la Commune de les intégrer pleinement dans son dispositif de planification et de suivi du secteur EAH.

Un suivi post-formation pourra être effectué en ligne selon la méthodologie convenue par l'expert et la structure bénéficiaire.

6. Ressources nécessaires

Suivant un contrat signé entre l'expert et Expertise France, le projet prendra en charge :

- Le billet d'avion aller-retour depuis le lieu de résidence ;
- Les honoraires de l'expert d'un montant de 350 Euros/jour ;
- Les assurances médicales et de responsabilité civile.

Les ressources à la charge de la structure bénéficiaire :

- Un référent disponible pendant toute la durée de la mission ;
- Un bureau équipé à la disposition de l'expert ;
- Les ressources techniques nécessaires pour le bon déroulement de la mission.

7. Livrables

Les livrables suivants sont attendus suite à la mission de formation :

- Les outils et supports développés durant la mission ;
- Un rapport de mission sur terrain, 7 jours après la fin de la mission, soumis à Expertise France ;
- Un rapport de mission conjoint, par l'expert et la structure d'accueil bénéficiaire, soumis à la DDIAQM et Expertise France dans un délai de 14 jours.

8. Profil de l'expert

Dans le cadre de ce projet, une attention particulière sera portée aux candidatures d'experts issus de la diaspora Malagasy², ayant un lien fort avec le pays ou démontrant un vif intérêt à renouer avec son pays d'origine, Madagascar.

Le profil recherché devra être titulaire d'un diplôme de Master ou d'ingénieur en hydrogéologie, en eau, en environnement ou dans un domaine équivalent.

² Dans le cadre de la Lettre de Politique Nationale pour L'engagement de la Diaspora (LPNED), la diaspora malagasy est définie comme toutes les personnes ayant la nationalité malagasy et les descendants de Malagasy qui résident à l'étranger. La diaspora malagasy est composée des Malagasy Am-pielezana, ce qui se traduit en français comme « Malagasy à l'étranger ».

Expériences professionnelles :

- Expérience confirmée dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des ressources en eau ;
- Expérience dans la réalisation ou l'analyse de diagnostics territoriaux et d'enquêtes ;
- Expérience en planification, gestion de projets ou élaboration de documents stratégiques ;
- Expérience confirmée en formation et transfert de compétences ;
- Une expérience dans l'accompagnement des collectivités territoriales constitue un atout.

Compétences techniques :

- Maîtrise des méthodes d'analyse et d'interprétation des données ;
- Capacité à transformer des données et diagnostics en problématiques, priorités et actions opérationnelles ;
- Capacité à concevoir et utiliser des outils simples et adaptés au contexte local ;
- Aptitude à animer des formations pratiques et participatives ;
- Capacité à transmettre durablement des méthodes et savoir-faire aux équipes bénéficiaires.

Langues : Malagasy et français

Les candidatures féminines sont encouragées.

Toutes les candidatures doivent inclure :

- Un CV détaillé ;
- L'outil n°2 annexé à ces TDR et une lettre de motivation.

Ces documents sont à envoyer en réponse à cet appel à candidatures ou par courrier électronique à tady@expertisefrance.fr avant le **30 septembre 2026** .

Les questions et demandes de clarification par rapport aux TdR et au processus de sélection peuvent être envoyées jusqu'au 25 septembre 2026 à tady@expertisefrance.fr et tady@diplomatie.gov.mg.

Note administrative : *Un contrat de prestation de service sera signé entre l'expert retenu et Expertise France en tant que gestionnaire de fonds du Projet TADY. L'expert retenu devra donc avoir une existence juridique dans son pays de résidence ou être porté par une structure disposant d'un statut légal.*